

Après une guerre désastreuse, le 4 septembre 1870, l'Empire est remplacé par la République, un Gouvernement de la Défense Nationale est constitué. Le 28 janvier 1871, le Gouvernement signe un armistice avec la Prusse.

Les élections du 8 février amènent à l'Assemblée environ 450 Monarchistes et 225 Républicains modérés.

Conscient des frémissements qui agitent la capitale, Thiers décide de reprendre les canons et les mitrailleuses, payés pour la plupart par souscription populaire, détenu par la Garde Nationale.

Le 18 mars, c'est l'exécution des Généraux Lecomte et Clément-Thomas (qui devaient récupérer les canons) qui marque le déclenchement de l'insurrection, qui se finira le 28 mai 1871.

« De Satory à Nouméa , les différents lieux de détention des insurgés de la Commune de Paris».

Cette collection retrace un des épisodes répressifs qui suivirent la Commune de Paris. Beaucoup de Communard furent fusillés, il eut au moins 20.000 morts durant ces deux mois de conflit entre les insurgés Parisiens et les Versaillais, et 40.000 prisonniers, dont un grand nombre d'entre eux subirent, soit une peine de prison, soit pour 4000 d'entre eux une peine de déportation en Nouvelle-Calédonie.



LES LIEUX DE DETENTION

BARAQUEMENT DU CAMP DE SATORY

Camp de Satory

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu au camp de Satory, datée du 29 Mai 1871, timbre à date de Versailles type 15, tarif du 1^{er} Janvier 1863 lettre non affranchie jusqu' à 10 grammes née et distribuée dans la circonscription postale du même bureau à 15 centimes, timbre taxe 15 centimes annulé par timbre à date.

Camp de Satory

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu au camp de Satory, datée du 30 Mai 1871, timbre à date de Versailles type 15, tarif du 1^{er} Janvier 1863 lettre non affranchie jusqu' à 10 grammes à 30 centimes, taxe 30 double trait.

LES LIEUX DE DETENTION

LE FORT DE L'ILE PELEE

*Carrière 304
Fort Pelée (près Cherbourg)*

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu au fort de l'île Pelée, datée du **15 Juin 1871**, timbre à date de Cherbourg type 15, tarif du 1^{er} Janvier 1863 lettre non affranchie jusqu'à 10 grammes née et distribuable dans la même circonscription postale du même bureau à 15 centimes, timbre taxe 15 centimes annulé par timbre à date. Au verso cachet administratif des Etablissements Pénitentiaires Ministère de l'Intérieur direction Cherbourg.

Île Pelée près Cherbourg

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu au fort de l'île Pelée, datée du **15 Juin 1871**, timbre à date de Cherbourg type 16, tarif du 1^{er} Janvier 1863 lettre non affranchie jusqu'à 10 grammes à 30 centimes, taxe 30 double trait.

LES LIEUX DE DETENTION

FORT DE L'ILE MADAME



Lettre pour un détenu au fort de l'Île Madame, datée du **9 Aout 1871**, timbre à date de Paris type 15, tarif du 1^{er} Janvier 1862 lettre affranchie jusqu' à 10 grammes à 20 centimes, timbre Cérès émission du siège de Paris à 20 centimes annulé par étoile de Paris 5.

FORT DES SAUMONARDS



Lettre pour un détenu au fort des Saumonards sur l'Île d'Oléron, datée de **14 Octobre 1871**, timbre à date de Ennenda en Suisse sur un entier postal Suisse à 30 centimes

LA TRANSPORTATION EN NOUVELLE CALEDONIE

LETTRÉ DE DÉTENU À LA VALLÉE DES COLONS

*La route à la Vallée
des Colons*

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à la vallée des Colons en Nouvelle Calédonie, datée du **23 Juin 1873**, timbre à date de Nouméa, tarif du 6 Avril 1871 lettre non affranchie jusqu' à 10 grammes à 80 centimes par la voie mixte, taxe 8 au tampon. Lettre de Théodore TROUVE détenu sur l'Ile de Nou matricule 4204 détaché pour les chantiers de la transportation dans la vallée des Colons à coté de Nouméa.

LETTRÉ DE DÉTENU À CANALA

Canala Nouvelle Calédonie

(Intérieur du courrier)



Lettre d'un détenu à Canala en Nouvelle Calédonie, datée du **20 Mars 1876**, timbre à date de Nouméa, tarif du 1^{er} Janvier 1876 lettre non affranchie jusqu' à 15 grammes à 1 Franc par la voie mixte, taxe 10 au tampon. Lettre de Charles AMOUROUX détenu sur l'Ile de Nou sous le matricule 3776 détaché à Canala comme employé des Ponts et Chaussées sous le commandement du Lieutenant Servan. Fut élu député en mai 1885 quelques semaines avant son décès.